

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredis 2024-2025



ENFANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : M F

Date de naissance : / / à

L'enfant est-il autorisé à quitter seul le lieu d'accueil ? Oui Non

L'accueil de loisirs est ouvert de **7h30 à 18h30**.

- ☉ Matin sans repas : déposer entre 7h30 et 9h00 ; récupérer entre 12h00 et 12h15
- ☉ Matin avec repas : déposer entre 7h30 et 9h00 ; récupérer entre 13h15 et 13h30
- ☉ Journée complète : déposer entre 7h30 et 9h00 ; récupérer entre 16h30 et 18h30
- ☉ Après-midi avec repas : déposer à 12h00 ; récupérer entre 16h30 et 18h30
- ☉ Après-midi sans repas : déposer entre 13h15 et 13h30 ; récupérer entre 16h30 et 18h30

Merci de cocher les tableaux ci-dessous en fonction de vos besoins.

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS – de septembre à décembre 2024

MERCREDIS	Septembre				Octobre			Novembre				Décembre		
	4	11	18	25	2	9	16	6	13	20	27	4	11	18
Matin														
Repas														
Après-midi														

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS – de janvier à avril 2025

MERCREDIS	Janvier				Février		Mars				Avril		
	8	15	22	29	5	26	5	12	19	26	2	23	30
Matin													
Repas													
Après-midi													

INSCRIPTIONS ACCUEIL DE LOISIRS – de mai à juillet 2025

MERCREDIS	Mai				Juin				Juillet
	7	14	21	28	4	11	18	25	2
Matin									
Repas									
Après-midi									

Les inscriptions ne seront prises en compte que si le dossier famille est complet.
 Toute famille présentant une dette pourra se voir refuser l'inscription à l'Accueil de Loisirs.
 La Collectivité fait part aux familles de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels l'enfant peut être exposé pendant les activités auxquelles il participe.

Je, soussigné(e), responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche, et certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'accueil de loisirs.

Date : / /

Signatures des représentants légaux :